



28, rue de la République – 76000 ROUEN

**ÉLÉMENTS FOURNIS DANS LA PERSPECTIVE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE  
DES SERVICES PUBLICS LOCAUX  
- BILAN ANNÉE 2022 OMNIA RÉPUBLIQUE -**

**EN PRÉAMBULE**

Tout comme les années 2020 et 2021, l'année 2022 a été à nouveau une année très « particulière » pour l'Omnia République en raison :

1. du chantier de rénovation du cinéma qui était en cours jusqu'au 5 septembre 2022
2. du transfert provisoire de notre activité à la Halle aux Toiles jusqu'au 14 juin 2022
3. de l'arrêt total de notre exploitation du 15 juin 2022 au 5 septembre 2022, soit une amputation de 11 semaines d'activité sur le bilan annuel

Les travaux ayant pris fin début septembre 2022, le cinéma Omnia République entièrement rénové a pu officiellement ouvrir ses portes au public le mardi 6 septembre 2022 au cours d'une cérémonie d'inauguration marquée par l'avant-première d'un grand film français en présence de son réalisateur (Emmanuel Mouret).

L'Omnia République – qui offre aujourd'hui un équipement entièrement modernisé – a connu de nombreuses évolutions dans sa transformation marquée notamment par :

- la création d'une 8<sup>ème</sup> salle
- la création d'un espace ciné-café
- un hall entièrement repensé avec deux pôles caisses
- un équipement de projection et de chaîne sonore à la pointe de la technologie
- une accessibilité totale aux personnes en situation de handicap

Ce nouveau bâtiment a pu voir le jour grâce à la Ville de Rouen et aux investissements croisés de partenaires comme la Région Normandie, la Métropole Rouen Normandie et le Centre National du Cinéma pour un budget total d'environ 7 500 000 €.

Pour le groupe NOE Cinémas, délégataire de la mission de service public initiée par la Ville depuis 2010, c'est une fierté d'avoir été renouvelé aux commandes de ce vaisseau amiral de l'art & essai normand. Et pour toute l'équipe du cinéma, cet équipement neuf permet de poursuivre et amplifier le travail déjà engagé depuis plus de 13 ans pour la promotion du cinéma d'auteur.

Hervé Aguiard  
directeur général de l'Omnia

# **I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC**

## **1. Caractéristiques générales de la DSP**

- objet et étendue de la délégation :

En 2022, la Ville de Rouen – qui a acquis en 2010 les murs de l’ancien cinéma Gaumont au 28 rue de la République pour le transformer en cinéma art et essai baptisé OMNIA République – a lancé un nouvel appel d’offres dans le cadre du renouvellement de la délégation de service public pour la gestion du bâtiment entièrement rénové après deux années de travaux de modernisation.

C’est à nouveau la Sté NOE CINEMAS ROUEN SARL qui a été retenue pour mettre en œuvre le programme inscrit dans le nouveau cahier des charges élaboré par la Ville.

**Cette nouvelle DSP a été signée officiellement le 9 janvier 2023 pour une durée de 5 ans.**

- rappel du délégataire (descriptif juridique) :

L’établissement OMNIA République est géré par la société NOE CINEMAS ROUEN SARL (au capital de 1 000 €) dont les dirigeants sont messieurs Richard Patry et Hervé Aguillard, et dont le siège social est situé : square Raoul Grimoin Sanson, 76500 Elbeuf.

Cette société créée en novembre 2009 est une filiale du groupe normand NOE CINEMAS SAS (au capital de 100 000 €) dont le président directeur général est M. Richard PATRY, et dont le siège social est situé également à Elbeuf, square Grimoin Sanson.

- organigramme nominatif des dirigeants de l’OMNIA en 2022 :

Gérants de Noé Cinémas Rouen Sarl :

**M. Richard PATRY et M. Hervé AGUILLARD (parts égales à 50/50)**

Directeur Général de l’Omnia :

**M. Hervé AGUILLARD (statut de cadre supérieur salarié)**

## **2. Caractéristiques intrinsèques du service**

- **services fournis & horaires d'ouverture :**

L’Omnia République est un établissement cinématographique proposant une programmation majoritairement orientée « art & essai » : à savoir des films étrangers en version originale sous-titrée, des œuvres d’auteurs, des films de répertoire et de recherche, ainsi que des œuvres destinées à un jeune public.

L’Omnia République participe à la vie culturelle de la cité en organisant des avant-premières, des manifestations autour de rencontres et de débats avec des personnalités du cinéma, des soirées thématiques, des ciné-concerts, des cycles en partenariat avec l’Université ou avec des lieux de spectacles rouennais (Opéra, Le 106, La Chapelle St Louis, ...) et en accueillant tous les festivals de cinéma réunis à travers le réseau « Moteur » sous l’impulsion de la Ville de Rouen.

L’Omnia République est engagé auprès des différents services de la Ville de Rouen pour accueillir et favoriser des actions culturelles visant à associer la salle de cinéma aux animations rouennaises.

L’Omnia République participe à la vie scolaire de l’agglomération, proposant aux établissements scolaires une offre de films par le biais des dispositifs nationaux ou à la demande du monde enseignant.

Concernant le jeune public, l’Omnia République soutient depuis longtemps un travail d’éducation à l’image qui se traduit par la mise ne places de séances ciblées pour les enfants avec des ateliers à l’éveil artistique.

Enfin, dans la nouvelle DSP, l’Omnia République s’est engagé à favoriser l’accessibilité des personnes en situation de handicap en favorisant toutes formes d’actions inclusives. Un projet d’accueillir les séances « Ciné-Relax » en partenariat avec l’APAJH 76 est en cours de finalisation.

**Horaires d’ouverture « habituels » :**

- mercredi, samedi et dimanche : de 10h00 à 00h30
- jeudi, vendredi, lundi, mardi : de 13h00 à 00h30

*Durant certaines vacances scolaires, l’établissement OMNIA ouvre tous les matins à 10h00 sauf durant les deux mois d’été (juillet et août).*

- **descriptif de l’équipement du cinéma (la capacité du cinéma - les services fournis - les installations du cinéma) :**

**Dans sa nouvelle configuration, l’Omnia République est un établissement cinématographique de 8 salles, proposant une capacité totale de 1 221 places se répartissant comme suit :**

|             |               |                 |
|-------------|---------------|-----------------|
| - salle 1 : | 452 fauteuils | + 11 places PMR |
| - salle 2 : | 235           | + 6             |
| - salle 3 : | 173           | + 5             |
| - salle 4 : | 59            | + 3             |
| - salle 5 : | 95            | + 3             |
| - salle 6 : | 77            | + 3             |
| - salle 7 : | 77            | + 3             |
| - salle 8 : | 17            | + 2             |

Le nouveau hall d’accueil est équipé de 2 unités comprenant chacune 2 caisses informatisées, soit la possibilité d’ouvrir 4 caisses à des moments de forte affluence.

Les cabines de projection du nouveau cinéma sont équipées de nouveaux projecteurs numériques de la marque BARCO – A noter que la cabine de la salle 1 est la seule à proposer une projection « laser » grâce à projecteur laser 4K.

**Depuis la réouverture du nouveau bâtiment, l’Omnia République accueille désormais son public dans un espace ciné-café qui propose une petite restauration autour de consommations (sans alcool) et de produits salés et sucrés dont certains sont de fabrication régionale.**

- **partage des charges entre le délégataire et le délégant :**

Selon la répartition classique entre locataire et propriétaire :

- La société NOE Rouen assume toutes les charges générales de fonctionnement de l'Omnia : personnel, publicité et communication, redevances, cotisations, fluides, assurance, petites réparations, entretien courant des cabines, ...
- De son côté, la Ville de Rouen prend à sa charge les gros travaux d'entretien du bâtiment (ex : terrasses, installations de chauffage, canalisations, façade, ...)

- **les effectifs employés, en nombre d'agents et en équivalent plein temps :**

En 2022, la répartition des postes s'établissait comme suit sur la nouvelle structure de l'Omnia rénové (au 6 septembre 2022) :

|   |   |       |
|---|---|-------|
| 1 | Directeur Général                         | 35 h  |
| 1 | Directeur Adjoint / Programmation         | 35 h  |
| 1 | Assistant Directeur / Exploitation        | 35 h  |
| 1 | Responsable de hall / Exploitation        | 35 h  |
| 1 | Responsable de hall / Ciné-café           | 35 h  |
| 2 | Opérateurs projectionnistes               | 70 h  |
| 5 | Agents d'exploitation (accueil et caisse) | 150 h |

Soit un total de 360 h pour 12 salariés en CDI

Soit en équivalent en temps plein : 10,29 postes

- **plan de formation des salariés :**

Formations sécurité dispensées sur l'année 2022 :

- formation au maniement des extincteurs (société Parflam)
- formation au SSI – système de sécurité incendie du cinéma (société AVISS)

## **II. RAPPORT ANNUEL : COMPTE-RENDU FINANCIER**

### **1. Compte de résultats**

#### **Rappel :**

*L'exercice annuel de l'Omnia est validé par le Commissaire aux comptes sur la base d'une période annuelle allant du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin de l'année suivante*

➤ **Une copie du dernier compte de résultat pour l'exercice allant du 01/07/22 au 30/06/23 (avec comparatif exercice précédent) est fournie en annexe**

## 2. Tarifs + révisions tarifaires

En 2022, les tarifs s'établissaient comme suit :

### À l'Omnia – la Halle aux Toiles (installation éphémère > tarifs adaptés au lieu) :

|                        |   |
|------------------------|---|
| . Tarif normal :       | 7,00 €  |
| . Tarif réduit :       | 5,50 € tous les jours pour les étudiants, les demandeurs d'emploi, les familles nombreuses, les plus de 60 ans, les personnes handicapées |
| . Tarif -26 ans :      | 4,00 € tous les jours   |
| . Cartes de fidélité : | 5 places pour 29,50 € / 10 places pour 54,00 €  |

### Au nouvel Omnia République (depuis le 6 septembre 2022) :

|                              |  |
|------------------------------|--|
| . Tarif normal :             | 9,20 €   |
| . Tarif réduit :             | 7,20 € tous les jours pour les étudiants, les familles nombreuses, les personnes de plus de 60 ans                             |
| . Tarif du matin :           | 6,00 € tous les jours avant 13h  |
| . Tarif social & solidaire : | 5,50 € tous les jours pour les personnes en situation de handicap, demandeurs d'emploi, allocataires CAF, bénéficiaires du RSA |
| . Tarif -26 ans :            | 4,50 € tous les jours  |
| . Cartes de fidélité :       | 5 places pour 30,00 € / 10 places pour 56,00 €   |

## 3. Redevances

Dans le cadre de la DSP, une redevance annuelle d'occupation du domaine public est versée par NOE ROUEN à la Ville de Rouen.

- **En 2022** : cette redevance a été de **0,00 €** compte tenu de la situation de l'Omnia installé à la Halle aux Toiles et fermé pour travaux

## III. RAPPORT ANNUEL : COMPTE-RENDU BILANTIEL SUR LES BIENS ET IMMOBILISATIONS

### 1. Etat de variation du patrimoine en 2022

### 2. Compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué

## IV. RAPPORT ANNUEL : COMPTE-RENDU TECHNIQUE

### 1. Analyse de l'activité 2022

- le nombre total d'utilisateurs par mois, en précisant les statistiques de fréquentation par prix.

**Remarque: à propos de la fréquentation, il conviendrait d'ajouter dans le rapport une analyse de l'écart existant entre la fréquentation 2022 et celle inscrite au bilan prévisionnel défini lors de l'attribution du contrat.**

- **les états de caisses sont fournis**

- évolution du prix moyen d'une année sur l'autre  
**voir le tableau prix moyen**
- recettes TTC / CA  
**➤ Il faut se référer au bilan financier validé par nos experts comptables**
- charges d'exploitation  
**➤ Il faut se référer au bilan financier validé par nos experts comptables**

## 2. Analyse de la qualité du service public rendu aux usagers

- accueil de la clientèle (services mis à disposition)
  - le préachat des billets en caisse (possibilité d'acheter son billet à l'avance)
  - la réservation des places à distance par le site internet du cinéma
  - la newsletter hebdomadaire envoyée aux abonnés internet (réception des programmes de l'Omnia sur sa boîte mail perso) en complément du programme hebdo disponible sur le lieu de vente
  - la mise à disposition gratuite de documentations sur les films pour le public

- obtention des labels

### LABEL EUROPA CINEMAS

En 2011, après avoir fait acte de candidature, l'Omnia République est devenu membre du réseau de salles EUROPA CINEMAS dont la programmation est majoritairement européenne : cette sélection a permis à l'Omnia de faire une demande de subventions dont les premières aides financières ont été versées en 2013.

**En 2022, l'Omnia République a reçu une aide européenne de 17 075,00 € au titre du soutien Média 2021/2022.**

**A cela s'est ajoutée une avance sur la subvention 2022/2023 de 4 863,00 € versée en raison des impacts économiques de la situation COVID-19 sur la trésorerie de la salle.**

### CLASSEMENT ART & ESSAI

En 2011, l'Omnia a monté son dossier d'éligibilité auprès du CNC pour le classement Art & Essai : constitution des éléments prouvant que la mission d'animation culturelle de la salle entre bien dans les critères du classement. Ce dossier a été suivi en mai 2012 d'une réponse favorable puisque l'Omnia a obtenu son classement avec les 3 labels « **Recherche & découverte** », « **Jeune public** », et « **Patrimoine et répertoire** ».

Ce classement a été à nouveau confirmé par le CNC pour toutes les années qui ont suivi avec les 3 labels.

**En 2022, l'Omnia République a obtenu une prime art et essai du CNC de 90 453,00 €.**

- Observations sur l'exercice 2022

**A noter depuis 2018, la Région Normandie a mis en place une aide financière pour soutenir les salles Art & Essai du territoire normand qui ont 3 labels : une prime de 20 000 € a été ainsi versée à l'Omnia pour l'année 2022.**

### 3. Compte-rendu technique sur l'ouvrage

- une analyse de l'évolution générale de l'ouvrage et des matériels exploités

**RAS**

*fermeture pour travaux de l'établissement de la rue de la République jusqu'au 5 septembre 2022  
ouverture au public du nouveau bâtiment le 6 septembre 2022 (soirée inaugurale)*

- un récapitulatif des travaux d'entretien effectués en 2022  
(A ce sujet, il serait préférable d'inscrire dans le rapport un point sur l'état d'avancement des travaux promis et inscrits dans le contrat et les raisons du retard pris dans leur exécution, le cas échéant)

**RAS / bâtiment neuf**

- les adaptations à envisager

**RAS / bâtiment neuf**

- les rapports des bureaux de contrôle

**RAS / bâtiment neuf**